# «La notion de vulnérabilité : Repères et enjeux d'une catégorie du Social - Recherche sémantique exploratoire» 

The concept of vulnerability: benchmarks and issues of a category of Social - Exploratory Semantic Research »<br>Valérie Bertrand*


#### Abstract

Résumé Cette étude exploratoire vise à mesurer les transformations des représentations sociales de l'exclusion en analysant les cartes sémantiques de cette notion et de celle plus récente de vulnérabilité. Au terme de cette analyse, nous constaterons une évolution des représentations sociales faisant porter sur l'individu, et non sur le système social, tout le poids de sa fragilité.


Mots-clefs: Cartes sémantiques; dictionnaire; exclusion; représentations sociales; vulnérabilité


#### Abstract

In a few years, in France, political and media discourses on vulnerability have replaced discourses on exclusion. This exploratory study aims to measure the transformations of social representations of exclusion by analyzing the semantic maps of this notion and the more recent vulnerability. The semantic maps are built from thesaurus dictionary. At the end of this analysis, we will observe an evolution of social representations with the use of the notion of vulnerability, which focuses on the individual, and not on the social system, the


full weight of his fragility.
Key words: Semantic maps; dictionary,; exclusion; social representations,; vulnerability

## La vulnérabilité : une pré-notion

En quelques décennies, la notion de vulnérabilité a remplacé, en France, dans la majorité des débats, celle d'exclusion. Thème de colloques et d'ouvrages scientifiques, enjeu politique avec la notion du Care, la vulnérabilité est au cœur des discours. La notion est présente dans les sciences humaines mais aussi dans les sciences dites dures et s'est amplement développée dans les recherches sur les risques environnementaux et notamment dans la géographie des risques. Au sens étymologique, la vulnérabilité renvoie à ce qui peut être blessé, à une certaine fragilité. Son advers est à chercher du côté de la sécurité. La vulnérabilité, dès lors, se déploie dans le champ de l'exposition aux risques et de l'incertitude de la réaction d'un organisme en prise avec ce risque. Pour le chercheur, la vulnérabilité pose d'abord un problème d'ordre épistémologique. Notion du langage commun, elle se dérobe à toute définition précise. Sylvia Becerra (2012) a relevé vingt-cinq définitions différentes

[^0]du terme lors d'une étude sur les risques environnementaux. En outre, la notion recouvre des catégories de population aussi diversifiées que les chômeurs en fin de droit, les mineurs en danger, les femmes occupant un travail précaire, les personnes souffrant de handicap, les jeunes non diplômés, les populations âgées démunies, les analphabètes, les personnes sans domicile fixe, les cadres victimes de burn out, les personnes ayant des problèmes de santé... Et cette liste est loin d'être exhaustive !

On le voit, regroupant en son sein une multitude de phénomènes, la description prime ici sur l'analyse. Dès lors, nous pouvons considérer la vulnérabilité comme une pré-notion au sens où l'entendait E . Durkheim (1937). Les prénotions renvoient le plus souvent à l'analogie et s'opposent à une discrimination rigoureuse des objets, des propriétés de ces objets et des relations constitués par eux et autour d'eux. Commentant E. Durkheim, P. Bourdieu (1968) définit les prénotions comme des représentations sommaires formées par et pour la pratique et qui tiennent leur évidence justement des fonctions qu'elles remplissent. Ici le danger se dessine et prend corps dans le piège de l'imposition de problématique. A. Sayad (1986, p. 80) nous dit qu'il y a « (...) imposition de problématique que le chercheur subit et dont il se fait le relais toutes les fois qu'il reprend à son compte les questions qui sont dans l'air du temps ». Cette imposition est très forte quand on étudie des populations dominées, il faut donc veiller à ne pas légitimer la notion de vulnérabilité et à prendre la distance nécessaire à l'analyse.

Cette distance peut être acquise à partir d'une réflexion sur la manière dont la vulnérabilité et les vulnérables sont pensés,
représentés et donc construits dans et par les discours. Dans ce cadre, les réalités sociales sont considérées comme des constructions, le plus souvent inconscientes, historiques et quotidiennes des acteurs individuels et sociaux. Les objets du monde ne se donnent pas immédiatement à voir. La réalité, mosaïque de représentations sur les objets qui nous entourent, n'émerge qu'au terme d'un processus de symbolisation. Et c'est par l'acte de dénomination que l'objet prend forme, qu'il devient objet d'échange et qu'il se constitue ainsi en réalité. Dans ce cadre, c'est donc moins la réalité de la vulnérabilité que les effets du travail d'énonciation à travers lesquels la réalité de la vulnérabilité est construite que nous nous proposons d'étudier. Ce travail de déconstruction nécessite de remonter aux sources du mot. Utiliser un mot plutôt qu'un autre présuppose, en effet, toute une stratégie mettant en scène un champ notionnel, une représentation ambiante de l'objet donnant une résonnance particulière à ce dernier car en nommant ce qui est représenté, le discours énonce déjà le contenu de la représentation. En nous appuyant sur Cl . Hagège (1985), nous affirmons que les noms ne sont pas de pures étiquettes. En filtrant le réel, ces derniers le rendent pensable et dicible. La désignation qui octroie le nom est donc capitale puisqu'elle crée un espace, celui de la catégorie ainsi nommée, dans lequel s'élaborent et se confrontent les représentations. Afin de mieux comprendre ce que la notion de vulnérabilité et la désignation de vulnérable nous révèlent du socius, nous sommes remontés au sens des mots et avons effectué une recherche exploratoire dans un dictionnaire spécifique, le Thésaurus Larousse.

## Le sens des mots

Les dictionnaires ne sont pas un inventaire neutre de la langue. En enregistrant un mot, ils fixent sa forme et nous renseignent sur les représentations et sur les usages d'une époque. Outre la composante dénotative, la définition du mot donnée renvoie à une dimension connotative indiquant, à l'aide d'exemples, les différents usages du terme. Ces exemples forment un ensemble d'assertions sur le monde dans lequel on retrouve les stéréotypes et les contraintes sociales d'une époque. Les connotations sont définies par M. Yaguello (1978, p.127) comme « l'ensemble des valeurs symboliques, idéologiques, l'ensemble des associations d'idées, des émotions, des appréciations, des jugements de valeur que suscitent les mots $»$. La composante associative est aussi un indice sur le sens d'un mot car ce sont par les renvois, analogiques ou antinomiques, que la place du mot dans le champ sémantique se dessine.

Un thésaurus se définit comme une liste organisée de descripteurs afin d'indexer une documentation relative à un domaine de connaissances. Il permet d'explorer, pour toute idée quelle qu'elle soit, l'univers des mots et des notions qui lui sont apparentées. Il révèle les liens sémantiques existant entre les mots ainsi qu'une aire de significations dans laquelle les représentations s'entrecroisent. A l'intérieur du thésaurus, chaque mot répertorié est associé, par un système de renvois, à d'autres mots révélant ainsi un maillage du sens.

Les linguistes nous ont appris que le renvoi couvre deux relations sémantiques distinctes : l'inclusion de sens (un terme générique peut inclure des notions plus
spécifiques) et le voisinage entre descripteurs (relations fonctionnelles entre différentes notions) débouchant sur des associations de mots ou d'idées. Ce sont donc dans les renvois d'orientation que se tisse le sens.

Nous suivons, ainsi, F. de Saussure (1916) qui avait souligné l'importance des rapports syntagmatiques dans le discours où les mots prononcés sont pris dans une chaîne faisant entrevoir les rapports associatifs entre les termes. Dans cette perspective, Maurice Merleau-Ponty (1960) notait que les signes ne sont pas rangés les uns à côté des autres, mais qu'ils vont les uns vers les autres en interagissant. C'est cette interaction dynamique que le thésaurus met en avant dans sa classification.

A l'intérieur du thésaurus, l'accès aux données s'organise selon deux modalités. La première modalité décline les mots selon des thématiques répertoriées et pointe vers d'autres termes. La deuxième modalité explore, à partir d'un mot répertorié alphabétiquement dans un index, l'univers des notions ou des idées qui s'y rattache. Bien sûr, quelle que soit la modalité de départ choisie et donc le cheminement du lecteur à l'intérieur des notions, la carte sémantique ainsi construite est, in fine, la même. Nous avons, pour cette recherche exploratoire, listé, pour chaque terme, les renvois répertoriés et avons poursuivi la recherche en amont de chaque terme cité afin de relever l'intégralité du champ sémantique.

La recherche a été effectuée à partir des entrées suivantes: «exclusion», «exclu», « vulnérabilité» et « vulnérable» et nous avons comparé les cartes sémantiques ainsi créées.

Depuis quelques années, en effet, la notion de vulnérabilité a remplacé peu à peu
celle, très prolifique, d'exclusion.
Cette dernière notion, apparue dans les années 90, découpait le monde de façon binaire et regroupait les catégories anciennes de la pauvreté résiduelle et les nouvelles formes d'entrée dans la précarité. La vulnérabilité est née d'une distance critique prise avec la notion d'exclusion et a été formulée par R. Castel qui a divisé le social en trois zones : zone d'intégration, zone de vulnérabilité (associant fragilité des réseaux relationnels et déficit d'insertion professionnelle) et, enfin, zone de désaffiliation alimentée par la vulnérabilité.

Nous avons donc exploré ces deux notions que sont l'exclusion et la vulnérabilité afin, d'une part, de déceler les représentations du socius que ces mots véhiculent et, d'autre part, afin de mesurer l'évolution de ces représentations puisqu'il y a eu évolution du lexique.

## Carte sémantique de la notion d'exclusion

Concernant « l'exclusion », le terme se trouve dans la rubrique de «l'ordre et de la mesure $»$. Sans doute, l'utilisation du mot dans le langage des mathématiques (" tiers exclu » par exemple) n'est pas étranger à cette classification, néanmoins, cette problématique de l'ordre se retrouve, aussi, comme on le verra, sur le plan de l'espace social.

Le mot «exclusion» nous conduit à « éjection», « mise à l'écart, récusation, rejet », «radiation, annulation, effacement, éradication » et " rejet, mise au ban, ostracisme, exil, déracinement, peine infamante ». Ostracisme » nous renvoie à « expulsion, épuration, discrimination,
marginalisation, exil, honte ». « Rejet » nous entraine vers « répulsion, ostracisme, éviction », « Eviction » nous renvoyant à « destitution, renvoi, licenciement, chômage ». Le mot «exclu » est associé à « non-compris (mathématiques) » et « répulsion, ostracisme ». « Répulsion » nous entraine vers «repoussé, rejeté » et l'on croise, ici, les renvois du mot «exclusion». Il en va de même pour « ostracisme » qui pointe vers « bannissement, exil » mais qui s'enrichit de «damné, maudit. Paria, réprouvé ; intouchable, horscaste. Indésirable, marginal. » Le terme « marginal »se décline sous les formes suivantes: «insociabilité (médical), inadapté, révolté, asocial, farouche, sauvage, solitaire, antisocial, incivique, individualiste».

Une première remarque d'ordre général s'impose ici : les termes «exclusion» et «exclu » renvoient d'abord à l'idée d'une action de rejet du groupe ou de la société envers un individu ou un groupe spécifique. Ce rejet prend d'ailleurs la forme d'une «répulsion» que nous trouvons en accès direct pour «exclu» et en renvoi du mot «rejet» pour «exclusion». Le mot «répulsion» est défini par le dictionnaire Larousse comme «la force en vertu de laquelle les corps se repoussent ». Au figuré, il signifie « une vive répugnance pour ». Il renvoie, dès lors, l'exclu au champ de l'abject. L'exclusion est aussi mise en lien avec les conséquences pour la personne qui en est victime, notamment en termes de « honte», « peine infamante » ou «discrimination» mais la notion va plus loin, les termes de «radiation, annulation, effacement, éradication » nous conduisent vers l'idée de mort ou de disparition. Le terme " épuration », s'il nous renvoie, lui aussi, vers cette idée de disparition signifie
d'abord rendre pur ou plus pur en rejetant ce qui est pollué et l'on renoue, ici, avec l'abject et la répulsion. En rencontrant les termes de « réprouvé, hors-caste, intouchable, indésirable », ce nœud se précise et s'amplifie. La figure de «l'indésirable » symbolise celui qui est rejeté parce que en dehors du désir, parce que représentant cet envers du désir qu'est l'abject. C'est, en effet, par le regard et le désir de l'autre, ce désir qui nous enveloppe, que nous existons en tant qu'humain. L'exclu rejoint ici, outre l'abject, la dimension inhumaine de sa condition notamment par le renvoi au terme « sauvage ». « L'indésirable », cet exclu du désir, est à éradiquer et la notion " d'épuration » épouse ici ses contours les plus tragiques. Cet individu « exclu » devient aussi un synonyme de «marginal» et les déclinaisons des termes insistent sur la dimension pathologique (" insociabilité »), comportementale (« farouche, individualiste ») mais aussi sur l'irrespect des normes («incivique, antisocial»).

Pour conclure, ces deux entrées que sont « l'exclusion » et « l'exclu », renvoient d'abord à une action de «rejet» ou «d'ostracisme» effectuée sur une personne qui en devient, ainsi, la victime. Néanmoins, des connotations plus ambiguës renvoient à la dimension normative d'une société et à la sanction qu'encourent ceux qui sont dans l'incapacité ou dans le refus de respecter ou de partager ces normes communes.

Nous sommes ici très proches des « outsiders» tels que H.S. Becker (1985) les a dépeints, considérés ou étiquetés comme étrangers au groupe, la déviance étant définie, dans ce cas, non pas comme la qualité de l'acte commis, mais comme la conséquence de l'application, par le groupe, de normes et
de sanctions à un «transgresseur ».
C'est donc dans le domaine du rejet social, des normes et de leurs transgressions que le champ sémantique de la notion d'exclusion se déploie.

## Carte sémantique de la notion de vulnérabilité

En ce qui concerne le terme de vulnérabilité, celui-ci nous conduit vers « Fragilité, faiblesse, sensibilité ». La fragilité nous renvoie vers " altérabilité, friabilité, corruptibilité, putrescibilité, destructibilité, instabilité, labilité », « délicatesse, chétivité », « précarité, éphémérité ».

La « faiblesse » nous amène à « délicatesse, fragilité, gracilité » mais aussi à «débilité, imbécillité» et à « impuissance ». Enfin la « sensibilité » nous renvoie aux termes « émotivité, hyperémotivité, hypersensibilité, impressionnabilité, susceptibilité » mais aussi aux notions de «Romantisme, sentimentalisme, sensiblerie et sentiment».

Le premier constat que nous pouvons faire se rapporte à la dimension individuelle de la notion. Nous sortons ici du registre du social tel que nous l'avons souligné pour la notion d'exclusion. La vulnérabilité se déploie dans le registre du sensible : La fragilité, la délicatesse mais aussi la gracilité sont mises en avant. Ces qualités, mises en exergue, nous conduisent vers le romantisme ou bien vers l'hyperémotivité et l'hypersensibilité quand elles sont à leur paroxysme. Les termes de débilité et d'imbécillité transforment d'ailleurs le sentiment exacerbé, et donc sans limite, en tare invalidant l'individu confiné dans son impuissance.

Le terme de vulnérable nous renvoie à six entrées différentes : « fragilité, faiblesse, blessure, sensibilité, danger et attaque ». Les termes associés à fragilité sont «branlant, instable, vacillant, précaire, labile, délicat et faible ». Le réseau sémantique dénonce ici l'idée d'un déséquilibre ou d'une instabilité porté par celui qui est vulnérable et renvoie en dernier lieu au thème de la faiblesse. La faiblesse est associée à « attaquable, désarmé, hors d'état de nuire, impuissant, sans défense ». "Attaquable » est, d'ailleurs, un renvoi «d'attaque », dernier terme associé à vulnérable. Ces renvois font écho à ceux du « danger » et l'on trouve les notions de « menacé, exposé, sans défense, sans protection». Ainsi, l'image dépeinte est celle de l'individu sans défense, en danger et à l'équilibre précaire ou vacillant. Une deuxième image se superpose, néanmoins, par le renvoi « sensibilité » qui nous conduit à « ouvert, réceptif, accessible, chatouilleux, délicat, susceptible» mais aussi « fin, délicat, sensitif et douillet ». Tout un vocabulaire spécifique du corps, de la sensibilité et pourquoi pas du marivaudage !

## Conclusion

En conclusion de cette recherche exploratoire, nous pouvons affirmer
que les cartes sémantiques des notions d'exclusion et de vulnérabilité s'opposent sur les représentations qu'elles formulent de l'individu ainsi désigné.

Si l'exclusion mettait en tension l'individu et le corps social dans l'incapacité de ce dernier à intégrer le premier et cela dans les rapports à la norme comme constitutifs de la scène sociale, la vulnérabilité nous présente un tout autre scénario. L'histoire d'un homme « sensible », « vacillant», à l'équilibre fragile, parfois gracile mais se transformant en un «hyperémotif », aux contours «débiles » ou « imbéciles » quand ses sentiments le dominent.

Le registre du sensible interdit ici toute réflexion sociologique ou politique sur la condition humaine et nous dépeint un homme seul, aux prises avec ses propres faiblesses. Nous posions plus haut la question des transformations des représentations, nous avons une partie de la réponse. En passant de l'exclusion à la vulnérabilité, nous sommes passés d'une question sur les modalités du lien à une question portant sur la faiblesse et la fragilité de l'individu dit vulnérable. In fine, la focale de notre regard s'est métamorphosée et fait porter à l'individu seul, la défaillance de nos systèmes d'intégration sociale.
déviance. Paris: Métailié.
Bourdieu, P.et Coll., (1968). Le métier de sociologue. Paris: Mouton.
Castel, R. (1995). La métamorphose de la question sociale. Paris : Fayard.
Durkheim, E. (1937). Les règles de la méthode sociologique. Paris : PUF.
Hagège, C. (1985). L'homme de parole.

Contribution linguistique aux sciences humaines. Paris : Fayard.
Merleau-Ponty, M. (1960). Signes. Paris : Gallimard.
Saussure (de), F. (1916). Cours de linguistique générale. Paris : Payot.
l'immigration. Les présupposés politiques d'un débat économique, Actes de la recherche en sciences sociales, 61.
Yaguello, M. (1978). Les mots et les femmes. Paris :Payot.

Sayad, A. (1986). Coûts et profits de


[^0]:    *Enseignant-chercheur en psychologie sociale. Lyon Catholic University (UCLy) Département de Psychologie-SHS. Centre de Recherche en Entrepreneuriat Social (CRESO) Mail de contacto: vbertrand@univ-catholyon.fr
    Fecha de Recepción: 24 de julio de 2017 Fecha de Aceptación: 8 de octubre de 2019

